



Conflit orange creation site web

Par **Mayssa13**, le **28/11/2018** à **15:35**

Bonjour , en tant qu'auto-entrepreneur j'ai souscrit à visibilité par orange... J'avais besoin d'un site web et d'une visibilité or duat la creation du site je n'ai eu qu'à faire à des personne pas du tout qualifié... Et aujourd'hui ce même site ne m'apporte aucune visibilité rien du tout et je n'ai plus du tout de nouvelle de leurs part.... Qu'est ce que je risque si je ne les paient plus ? Y a T il un moyen de résilier si je ferme mon entreprise ?

Par **morobar**, le **28/11/2018** à **18:56**

Bonjour,
Pouvez-vous préciser ce à quoi vous avez souscrit exactement ?
Par ailleurs en tant qu'auto-entrepreneur le patrimoine de l'entreprise est confondu avec le vôtre, de sorte que fermer l'entreprise ne permettra pas d'effacer la dette ni de modifier les conditions de résiliation.